

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Le vendredi 03 juin 2022 à 18 heures 30 minutes

L'an deux mil vingt-deux, le trois juin, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ingouville légalement convoqués en date du vingt-sept mai, se sont réunis, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude DUBOC, Maire.

Etaient présents : M. DUPIN Philippe, M. RIDEL Hugues, M. RENEUX William
M. MONTIGNY Frédéric, M. CARPENTIER Jean-Claude, Mme GAUDRY Patricia, Mme
BLONDEL Marie-Thérèse,

Absents excusés : M. OUIN Christian, M. DAVID Benoît, Mme OMER Laure,

Secrétaire de séance : M. MONTIGNY Frédéric,

Le procès-verbal de la réunion du six mai 2022 est lu et adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

Madame DELAFOSSE Sandrine, adjointe administrative
Madame PESENTI Andréa, adjointe technique

COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur le Maire présente le compte de gestion qui retrace le relevé des dépenses et des recettes en totale concordance avec les opérations comptables reprises dans la comptabilité communale de l'année 2021.

Le compte de gestion pour l'année 2021 est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif de l'exercice 2021 présenté par Monsieur le Maire fait apparaître en synthèse les éléments chiffrés suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	213 964.98 €
Recettes de fonctionnement	267 305.48 €
Excédent de fonctionnement 2021	53 340.50 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement	92 644.47 €
Recettes d'investissement	145 830.07 €
Excédent d'investissement 2021	53 185.60 €

Après que Monsieur le Maire ait quitté la salle de réunion, les Conseillers municipaux présents adoptent le Compte Administratif 2021 à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Les Restes à Réaliser en Dépenses d'Investissement au 31 décembre 2021 (165 287.71 €) sont d'un montant inférieur à l'**Excédent d'Investissement** 2021 (169 407.45 €), il est donc constaté un **excédent de financement** pour la section d'investissement de : 4 119.74 €.

L'affectation des résultats 2021 est approuvée à l'unanimité

SUBVENTIONS SOLLICITÉES

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que, par courrier, le Maire de Cany-Barville sollicite notre commune pour une participation aux frais de scolarité pour une élève d'Ingouville en CM2 scolarisée dans sa commune, pour un montant de mille euros (1 000 €).

Après divers échanges, il a été convenu :

- Que seule la convention actuelle entre notre commune et celle de Saint Valery en Caux rappelée ci-dessus, permettait de participer aux frais de scolarité des enfants d'Ingouville,
- qu'une commune autre que celle de Saint Valery en Caux qui a accepté (ou acceptera) d'inscrire en primaire ou en maternelle des enfants d'Ingouville, à partir d'un choix des parents, ne peut (ou ne pourra) prétendre à une participation financière de notre commune pour frais de scolarité.

Les conseillers présents décident, à l'unanimité :

- de ne pas donner suite à la demande de versement d'une participation financière à la commune de Cany-Barville. Un courrier sera adressé en réponse à Monsieur le Maire de Cany-Barville.

QUESTIONS DIVERSES

Renouvellement du mobilier de la salle polyvalente

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal un devis établi par la société QUALEPI concernant l'achat de tables et chaises en remplacement du mobilier actuel de la salle polyvalente.

Après avoir pris connaissance de diverses informations (prix, dimensions, quantités et délai de livraison) et de l'ensemble des modèles retenus :

- Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis proposé par l'entreprise QUALEPI.

Jurés d'Assises

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion pour le tirage au sort des Jurés d'Assises se déroulera le : **JEUDI 16 JUIN 2022 à 14h00** dans la Salle d'Écosse de l'Hôtel de Ville de Saint Valery En Caux.

Petits Investissements

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, du fait du vieillissement de la débrousaieuse, la commune a investi dans un matériel neuf ayant les mêmes caractéristiques. Plusieurs membres du conseil proposent aussi d'investir dans une tronçonneuse/élagueuse. Ils suggèrent aussi l'installation d'un plus grand réservoir à eau dans la benne du camion communal pour l'arrosage des fleurs.

Monsieur le Maire propose l'achat d'un vélo à assistance électrique afin de faciliter les déplacements de l'employé communal lors de la distribution de plis aux habitants.

Ces diverses propositions seront étudiées prochainement

Informations diverses

Monsieur le Maire donne quelques informations au Conseillers :

- le Centre de Santé Infirmier de la Croix Rouge de Saint Valery en Caux doit arrêter son service de soins infirmiers pour manque de personnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures et seize minutes.

